

Recommandation de la commission des travaux et des constructions liée à la Proposition du Conseil administratif du 7 octobre 2020 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 4 236 000 francs, soit:

- 3 463 000 francs destinés à la transformation de surfaces en locaux parascolaires dans 11 écoles de la commune de Genève, propriétés privées de la Ville de Genève;**
- 773 000 francs destinés à l'équipement en mobilier, jeux et matériel d'exploitation de ces nouveaux locaux parascolaires.**

RECOMMANDATION

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du
12 décembre 2020 dans le rapport PR-1429 A)

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif de faire que les services consultent des représentants de l'association Handicap Architecture Urbanisme (HAU).